



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/18
12 octobre 2009



FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-neuvième réunion
Port Ghalib, Égypte, 10-14 novembre 2009

**COUTS DE BASE DU PNUD, DE L'ONUDI ET DE LA BANQUE MONDIALE
POUR L'ANNEE 2010**

Données générales

1. L'attribution des coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale a été modifiée en novembre 1998 (décision 26/41), passant d'un taux fixe de 13% pour tous les projets à un taux graduel, puis en décembre 2002 par l'adoption d'un taux inférieur qui incluait une subvention de base de 1,5 million \$ US par agence (décision 38/68). La décision 41/94 d) demandait au Secrétariat d'effectuer un examen annuel du régime des coûts administratifs en vigueur. La décision 46/35 a étendu le fonctionnement de la décision 38/68 et de son régime de coûts administratifs à la période triennale 2006-2008, tout en augmentant le taux des coûts de base du PNUD et de l'ONUDI de 1,5 million \$ US à 1,7 million \$ US. La décision autorisait aussi une augmentation annuelle maximale de 3 pour cent. Depuis la 46^e réunion, la plupart des agences ont enregistré des augmentations annuelles.

2. À sa 56^e réunion, le Comité exécutif a pris note d'un rapport sur les coûts administratifs nécessaires pour la période triennale 2009-2011 et convenu de maintenir les régimes de coûts administratifs existants pour les agences bilatérales et les agences d'exécution pour la période triennale 2009-2011, tout en demandant aux agences d'exécution de fournir des données réelles suffisantes afin de pouvoir suivre les différences entre les revenus des coûts administratifs et les coûts engagés. Le Comité a demandé à l'ONUDI de présenter l'hypothèse concernant le modèle de ses coûts administratifs, et de fournir dans ses futures demandes de financement de coûts de base les renseignements concernant les coûts administratifs établissant une distinction entre les activités liées aux projets et les coûts administratifs (décision 56/41).

3. Conformément à cette décision, le Comité exécutif a approuvé les demandes de 1 857 636 \$ US pour le financement des coûts de base de 2009 pour le PNUD, de 1 857 636 \$ US pour l'ONUDI, et de 1 663 347 \$ US pour la Banque mondiale (décision 56/42).

4. On a demandé aux agences d'exécution de fournir les données réelles de leur budget administratif et leurs coûts de base pour 2008, les coûts estimatifs pour 2009, et les coûts proposés pour 2010, ainsi que les autres renseignements requis conformément à la décision 56/41. Les données sur le budget 2007 et les coûts réels étaient basés sur les renseignements fournis dans le rapport de l'année précédente au Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/20). Les agences d'exécution ont continué de fournir des données sur les coûts réels des coûts de base et des autres activités de soutien dans un format correspondant aux données présentées à la 26^e réunion.

5. L'analyse comprend une évaluation de la façon dont les ressources disponibles pour les coûts administratifs en 2010 pourraient couvrir les coûts administratifs proposés en 2010. Le document conclut par des observations et des recommandations du Secrétariat du Fonds.

PNUD

6. Le tableau 1 présente le budget des coûts de base et d'autres renseignements sur les coûts administratifs fournis par le PNUD.

Tableau 1

**DONNÉES SUR LE BUDGET DE BASE ET LES AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS POUR
LES ANNÉES 2007-2010 POUR LE PNUD (\$ US)**

Éléments de coûts	2007		2008		2009		2010
	Budget	Réel	Budget	Réel	Budget	Estimations	Prévisions
Éléments de base	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US
Personnel de base et employés contractuels	1 414 360	1 339 423	1 379 606	1 549 729	1 420 994	1 696 221	1 947 108
Déplacements	227 794	243 061	250 352	248 300	257 863	260 715	273 751
Bureaux (location et coûts généraux)	121 000	81 844	100 000	93 724	100 000	100 000	100 000
Équipements et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	30 000	24 631	30 000	28 755	30 000	30 000	30 000
Services contractuels (entreprises)	30 000	18 162	10 000	0	10 000	10 000	10 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	280 000	210 000	200 000	240 000	200 000	390 000	350 000
Ajustement (montant négatif représentant un dépassement du budget de base)*	-352 154	-166 120	-166 428	-356 978	-161 221	-629 300	-797 494
Total des coûts de base	1 751 000	1 751 001	1 803 530	1 803 531	1 857 636	1 857 636	1 913 365
Remboursement des bureaux de pays et des activités nationales y compris les frais généraux	980 000	551 649	600 000	788 011	600 000	1 170 000	1 050 000
Coûts d'appui (internes) des agences d'exécution y compris les frais généraux	100 000	107 113	50 000	28 073	50 000	50 000	50 000
Intermédiaires financiers y compris les frais généraux	200 000	191 612	200 000	96 529	200 000	200 000	100 000
Récupération des coûts	280 000	422 000	200 000	240 000	200 000	390 000	350 000
Ajustement (montant positif pour refléter le dépassement déduit plus haut)*	352 154	166 120	166 428	356 978	161 221	629 300	797 494
Total des coûts d'appui administratifs	3 663 154	3 189 495	3 019 958	3 313 122	3 068 857	4 296 936	4 260 859
Coûts de supervision engagés par MPU	200 000	0	25 000	23 450	50 000	50 000	75 000
Total général des coûts d'appui administratifs	3 863 154	3 189 495	3 044 958	3 336 572	3 118 857	4 346 936	4 335 859

* Les coûts de base dépassent le total partiel admissible de 1 700 000 \$ US en 2006; de 1 751 000 \$ US en 2007; de 1 803 530 \$ US en 2008; et de 1 857 636 \$ US en 2009. Un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont donc été introduits afin de parvenir au plafond imposé. Un ajustement positif correspondant est aussi fourni afin de s'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs reflète aussi le montant dépassé par l'agence.

Coûts de base

7. Le PNUD demande un budget de 1 913 365 \$ US pour les coûts de base en 2009, malgré un dépassement prévu du budget de 797 494 \$ US (indiqué sous Ajustement au tableau 1). Le PNUD a habituellement dépassé l'allocation budgétaire pour ses coûts de base et les a récupérés sur les coûts d'appui obtenus pour la mise en œuvre de projets du Fonds multilatéral. Le montant du dépassement des coûts a varié de 166 120 \$ US en 2007, à 356 978 \$ US en 2008, et à un montant estimatif de 629 300 \$ US en 2009, respectivement.

8. Soixante-douze pour cent du budget de base proposé par le PNUD concerne le personnel. Le poste des services centraux représente le deuxième plus important poste budgétaire, avec 13 pour cent du budget, suivi des déplacements avec 10 pour cent et de la location des bureaux avec 4 pour cent. La plus forte augmentation en 2010 par rapport à 2009 va aux services centraux avec une augmentation de 75 pour cent suivie du budget pour le personnel qui a augmenté de 37 pour cent. Tous les autres éléments des coûts de base sont demeurés les mêmes qu'en 2009, sauf pour le budget des déplacements qui a augmenté de 6 pour cent. La demande de l'agence de 1 913 365 \$ US pour 2010 représente une augmentation de 3 pour cent du budget approuvé en 2009, comme l'autorise la décision 46/35 appliquée à la période triennale actuelle par la décision 56/42.

9. Le budget proposé pour le personnel est à la fois une augmentation par rapport au budget 2009 comme il est déjà mentionné, mais aussi une augmentation de 15 pour cent sur les coûts estimatifs en 2009. Le PNUD a indiqué que cette situation avait été principalement attribuable aux récents développements ayant eu une incidence sur les livraisons prévues pour 2009, les éléments de coût payés en pourcentage des livraisons ayant de ce fait augmenté en proportion avec les augmentations prévues des livraisons. Ce qui couvrirait le remboursement des coûts des services centraux et des bureaux de pays, ainsi que les frais de supervision. Le PNUD a indiqué qu'il avait tenté de trouver des façons d'améliorer les livraisons en raison de la date limite prochaine en 2010 des projets de CFC, et avait aussi augmenté le nombre de membres du personnel en prévision des besoins associés au démarrage des activités touchant les HCFC dans le cadre de son travail à titre d'agence d'exécution principale dans plusieurs pays, y compris plusieurs très grands pays.

10. Le budget de base du PNUD pour 2010 aurait à soutenir un personnel de huit professionnels et le personnel de deux services généraux/bureaux. L'augmentation proposée du nombre de personnes représente un montant de presque 250 000 \$ US au-delà du niveau estimatif de 2009 est basée sur le coût pro forma pour un employé de catégorie P-4 et un employé de catégorie P-2 supplémentaires. Toutefois, le coût total pour le personnel proposé en 2010 est d'environ 527 000 \$ US supérieur au budget inscrit pour 2009.

11. Le budget proposé pour les frais de déplacement représente une augmentation par rapport au budget 2009 et aux coûts estimatifs pour 2009, et il est de 50 000 \$ US supérieur à la moyenne des années 2006-2008. Le PNUD a indiqué que le budget pour les déplacements représentait une augmentation de 3 pour cent en raison de l'inflation, ainsi que du fait que davantage de missions sont prévues en 2010 en raison du personnel supplémentaire et de l'élaboration du PGEH.

Total des coûts administratifs

12. Les coûts administratifs totalisaient 3,2 millions \$ US en 2007, 3,3 millions \$ US en 2008, et 4,3 millions \$ US en 2009. Les éléments non de base sont payés comme un pourcentage des livraisons, livraisons qui ont augmenté en 2009 et qui devraient demeurer à ce niveau en 2010 et totaliser 4,3 millions \$ US.

13. Les ressources disponibles auxquelles le PNUD peut s'attendre pour ses coûts administratifs incluent les coûts de base et les frais d'agence débloqués à la suite d'un décaissement pour un coût de projet, plus tout solde de revenus provenant des frais administratifs non utilisés précédemment. Le tableau 2 présente ces renseignements pour les années 2002 à 2010. Le tableau présume que les fonds approuvés sont décaissés, et il pourrait donc s'écouler un certain temps avant que le PNUD n'ait accès à tous les fonds approuvés.

Tableau 2

**ÉVALUATION DE LA DISPONIBILITÉ DES REVENUS POUR
LES COÛTS ADMINISTRATIFS FUTURS DU PNUD (\$ US)**

PNUD	2002*	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009**	2010** *
Revenu des frais d'agence pour les dépenses et les coûts de base	6 242 669	4 460 093	3 483 177	4 094 848	2 964 884	2 753 382	3 707 126	3 113 837	7 970 766
Coûts engagés	3 668 458	2 511 570	3 666 437	3 563 004	2 908 219	3 189 494	3 336 572	4 346 936	4 335 859
Solde	2 574 211	1 948 523	-183 260	531 844	56 665	-436 113	370 554	-1 233 099	3 634 907
Solde courant	2 574 211	4 522 734	4 339 474	4 871 318	4 927 983	4 491 871	4 862 424	3 629 325	7 264 232

* Sauf tout solde des années antérieures.

** Comprend les coûts de soutien réels approuvés aux 57^e et 58^e réunions, les frais d'agence demandés ou convenus en date du 7 octobre 2009 sur la base des présentations à la 59^e réunion et les coûts de base demandés.

*** Le PNUD a estimé les frais d'agence pour 2010 sur la base d'un plan d'activités d'environ 80 millions \$ US pour 2010 et le Secrétariat a inclus des coûts de base représentant une augmentation de 3 pour cent sur le montant demandé à la 59^e réunion.

14. Le tableau indique que le PNUD avait accumulé en revenu des coûts administratifs un solde de 4,8 millions \$ US supérieur à ses coûts administratifs réels au cours de la période 2002 à 2008. Toutefois, sur la base des hypothèses pour 2009, le PNUD ne récupérera pas ses coûts administratifs 2009 du revenu de la même année, mais couvrirait les coûts de son solde à partir de 2008. En présumant que le PNUD pourrait obtenir des approbations de projet de l'ordre de 80 millions \$ US en 2010 et sur la base des autres hypothèses pour 2010, le PNUD recevrait davantage de revenu que de coûts. L'excédent du revenu (7,2 millions \$ US) couvrirait presque deux années de coûts administratifs aux niveaux estimatifs de 2009 et 2010.

ONUDI

15. Le tableau 3 présente le budget de base et les coûts administratifs, fournis par l'ONUDI. Les chiffres indiqués dans la colonne « Réel » résultent d'un modèle préparé par l'ONUDI pour évaluer les coûts d'appui du programme du Protocole de Montréal.

Tableau 3

**DONNEES SUR LE BUDGET DE BASE ET LES AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS
POUR LES ANNÉES 2007-2010 POUR L'ONUDI (\$ US)**

Poste	2007	2007	2008	2008	2009	2009	2010
	Budget	Réel	Budget	Réel	Budget	Estimations	Prévisions
Éléments de base	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US
Personnel de base et employés contractuels	1 454 600	1 741 600	1 406 800	1 451 300	1 651 800	1 379 100	1 434 800
Déplacements	84 600	170 400	152 700	129 100	192 400	94 900	134 600
Bureaux (location et coûts généraux)	67 600	69 600	81 900	87 600	100 900	91 400	82 100
Équipements et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	52 500	80 600	50 900	48 900	64 100	58 900	54 900
Services contractuels (entreprises)	15 400	12 800	10 300	6 500	10 000	33 300	37 900
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	451 900	542 300	440 700	468 200	564 100	518 100	412 800
Ajustement (montant négatif représentant un dépassement du budget de base)*	-375 600	-866 300	-339 770	-388 070	-725 664	-318 064	-243 735
Total des coûts de base	1 751 000	1 751 000	1 803 530	1 803 530	1 857 636	1 857 636	1 913 365
Remboursement des bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	1 668 460	1 233 400	1 702 100	1 833 400	2 181 000	1 928 000	1 902 400
Coûts d'appui (internes) des agences d'exécution, y compris les frais généraux	2 107 300	4 220 700	2 518 000	2 686 200	2 946 900	2 694 200	3 124 200
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0	0
Récupération des coûts	0	0	0	0	0	0	0
Ajustement (montant positif pour refléter le dépassement déduit plus haut)*	375 600	866 300	339 770	388 070	725 664	318 064	243 735
Total des coûts d'appui administratifs	5 902 360	8 071 400	6 363 400	6 711 200	7 711 200	6 797 900	7 183 700
Coûts de supervision engagés par MPU							
Total général des coûts d'appui administratifs	5 902 360	8 071 400	6 363 400	6 711 200	7 711 200	6 797 900	7 183 700

* Les coûts de base dépassent le total partiel admissible de 1 751 000 \$ US en 2007; de 1 803 530 \$ US en 2008; de 1 857 636 \$ US en 2009; et de 1 913 365 \$ US en 2010. Un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont donc été introduits afin de parvenir au plafond imposé. Un rajustement positif correspondant est aussi fourni afin d'assurer que le total des coûts engagés pour les coûts administratifs reflète aussi le montant dépassé par l'agence.

Coûts de base

16. L'ONUDI demande un budget de 1 913 365 \$ US pour les coûts de base en 2009 malgré un dépassement prévu du budget de 243 735 \$ US (indiqué sous Ajustement au tableau 3). L'ONUDI a dépassé son budget de 866 300 \$ US en 2007, et de 388 070 \$ US en 2008, et elle prévoit un dépassement de 318 064 \$ US en 2009. Le budget de base de l'ONUDI dépasse habituellement les fonds alloués et l'Organisation a confirmé plusieurs fois qu'elle soutient constitutionnellement son programme de

coopération technique, et que tous les coûts dépassant les coûts de base et les frais d'agence seraient subventionnés par le budget courant de l'ONUDI.

17. Soixante-sept pour cent du budget de base proposé par l'ONUDI concerne le personnel. Le poste des services centraux constitue le deuxième plus important poste budgétaire, soit 19 pour cent du budget, suivi des frais de déplacement avec 6 six pour cent et de la location de bureaux avec 4 pour cent. La seule augmentation va aux services contractuels, qui ont augmenté de 279 pour cent (une augmentation nominale de 27 900 \$ US). Tous les éléments des coûts de base de l'ONUDI ainsi que le niveau de soutien budgétisé de l'Organisation de 725 664 \$ US à 243 735 \$ US. La demande de l'agence de 1 913 365 \$ US pour 2010 représente une augmentation de 3 pour cent du budget approuvé en 2009, comme l'autorise la décision 46/35 appliquée à la période triennale courante selon la décision 56/42.

18. Le budget de base de l'ONUDI 2010 pourrait soutenir un personnel de quatre professionnels et cinq employés des services généraux. Un poste P-5 est en cours de recrutement. L'augmentation du budget pour le personnel au-delà des coûts estimatifs en 2009 est attribuable au fait que le poste P-5 était en cours de recrutement et qu'il devrait être comblé en 2010.

19. L'ONUDI a indiqué que ses frais de déplacement avaient été moindres en 2009, en raison principalement des endroits où ont été tenues les réunions. Son budget de l'année 2010 présente néanmoins une réduction de 30 pour cent par rapport au montant inscrit au budget pour 2009. L'agence a attribué l'augmentation de 27 900 \$ US des services contractuels aux variations des taux de change et à la demande plus élevée pour des services d'impression.

Total des coûts administratifs

20. Le total des coûts administratifs a été de 6,7 millions \$ US en 2008 et l'on estime qu'ils augmenteront de 6,8 millions \$ US en 2009 à 7,2 millions \$ US en 2010. L'augmentation de 2009 est principalement attribuable à l'augmentation des coûts d'appui d'agence. L'ensemble du budget pour les coûts administratifs en 2010 représente une augmentation de 6 pour cent par rapport aux coûts estimatifs de 2009 et une diminution de 7 pour cent par rapport au montant inscrit au budget pour 2009.

Réponse de l'ONUDI à la décision 56/41

21. En convenant de maintenir les régimes de coûts administratifs existants, le Comité exécutif a aussi demandé aux agences d'exécution de fournir des données réelles suffisantes afin de pouvoir suivre les différences entre les revenus des coûts administratifs et les coûts engagés. Il a aussi demandé à l'ONUDI de présenter l'hypothèse concernant le modèle de ses coûts administratifs, et de fournir dans ses futures demandes de financement des coûts de base les informations concernant les coûts administratifs établissant une distinction entre les activités liées aux projets et les coûts administratifs (décision 56/41).

22. En réponse à la demande du Comité de présenter l'hypothèse concernant le modèle de ses coûts administratifs, l'ONUDI a fourni une hypothèse pour chaque élément de coût montré au tableau 3. Ces hypothèses sont présentées à l'annexe I. Toutefois, l'ONUDI n'a pas fourni assez de données réelles pour permettre de vérifier la différence entre les revenus des coûts administratifs et les coûts engagés comme l'ont fait le PNUD et la Banque mondiale, et elle n'a pas non plus fourni de renseignements sur les coûts administratifs établissant une distinction entre les activités liées aux projets et les coûts administratifs comme elle l'avait fait l'année précédente.

Banque mondiale

23. Le tableau 4 présente le budget des coûts de base et d'autres renseignements sur les coûts administratifs, fournis par la Banque mondiale.

Tableau 4

**DONNEES SUR LE BUDGET DE BASE ET LES AUTRES COÛTS ADMINISTRATIFS
POUR LES ANNÉES 2007-2010 POUR LA BANQUE MONDIALE (\$ US)**

Éléments de coût	2007*		2008**		2009		2010
	Budget \$ US	Réel \$ US	Budget \$ US	Réel \$ US	Budget \$ US	Estimations \$ US	Prévisions \$ US
Personnel de base et employés contractuels	995 000	1 058 546	1 014 900	785 257	1 210 267	867 737	1 060 237
Déplacements	245 000	141 427	255 000	206 818	170 000	297 000	297 000
Bureaux (location et coûts généraux)	50 000	60 808	55 000	55 579	63 000	30 223	36 223
Équipements et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	80 000	83 973	80 000	60 945	87 000	62 000	74 375
Services contractuels (entreprises)	45 000	42 300	45 000	7 836	10 000	12 500	112 500
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	165 000	175 696	165 000	138 396	123 080	121 132	121 132
Ajustement (montant négatif représentant un dépassement du budget de base)*	0	0	0	0	0		
Total des coûts de base	1 580 000	1 562 750	1 614 900	1 254 831	1 663 347	1 390 591	1 701 466
Remboursement des bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux	3 200 000	2 102 823	3 264 000	2 312 085	2 300 000	2 100 000	2 300 000
Coûts d'appui (internes) des agences d'exécution, y compris les frais généraux							
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	1 800 000	2 364 825	1 800 000	1 887 557	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Récupération des coûts							
Ajustement (montant positif pour refléter le dépassement déduit plus haut)*	0	0	0	0	0	0	0
Coûts de supervision engagés par MPU							
Total général des coûts d'appui administratifs	6 580 000	6 030 398	6 678 900	5 454 473	6 063 347	5 590 591	6 101 466

* La Banque a retourné 17 250 \$ US au Fonds multilatéral à même les fonds non employés en 2007.

** À la 59^e réunion, la Banque retourne 360 069 \$ US au Fonds à même les fonds non employés en 2008.

Coûts de base

24. La Banque mondiale demande un budget de 1 701 466 \$ US pour les coûts de base en 2010. À la différence du PNUD et de l'ONUDI, la Banque ne s'attend pas à un dépassement du budget des coûts de base.

25. Soixante-deux pour cent du budget de base proposé concerne le personnel. Le poste des déplacements constitue le deuxième plus important poste budgétaire, avec 17 pour cent du budget, suivi des services centraux et des services contractuels (7 pour cent chacun), des équipements (4 pour cent), et de la location des bureaux (deux pour cent). Cette répartition traduit un changement par rapport aux années précédentes lorsque le budget de l'an dernier, par exemple, allouait plus de fonds au personnel (73 pour cent) et moins aux déplacements (10 pour cent).

26. La plus forte augmentation va aux services contractuels (dix fois plus) ayant représenté une augmentation de 102 500 \$ US par rapport au montant inscrit au budget en 2009 (10 000 \$ US). L'autre augmentation est allée au budget des déplacements, qui a augmenté de 75 pour cent, ce qui représente une augmentation nominale de 127 000 \$ US. D'autres éléments de coût ont été inférieurs au budget prévu. Toutefois, les coûts budgétés ont augmenté pour toutes les catégories, sauf les déplacements et les services centraux, par rapport aux estimations pour 2009.

27. La demande de l'agence de 1 701 466 \$ US pour 2010 représente une augmentation de 2,3 pour cent du budget approuvé en 2009, qui permet jusqu'à 3 pour cent selon la décision 46/35 appliquée à la période triennale courante comme l'autorise la décision 56/42.

28. La Banque mondiale rembourse 360 069 \$ US sur son budget 2008 pour les coûts de base. C'est la deuxième année que la Banque rembourse des fonds inutilisés pour des coûts de base.

29. Le budget de base de la Banque mondiale 2010 soutient les coûts pour le personnel, y compris les employés contractuels de cinq professionnels (pas tous à temps plein), trois employés des services généraux/bureaux (un à temps partiel) et sept employés contractuels (un expert OORG à temps partiel). La Banque mondiale a fonctionné alors que deux postes professionnels n'avaient pas été comblés. C'est la raison pour laquelle les coûts estimatifs pour 2009 ont été inférieurs au montant inscrit au budget et que le budget proposé 2010 est plus élevé que les estimations de 2009. La dotation en personnel avait été retardée pour diverses raisons, notamment un programme de rotation du personnel mandaté au niveau institutionnel, ce qui a introduit certaines incertitudes. La Banque a indiqué une augmentation de son élément personnel, sauf pour un expert OORG à temps partiel.

30. Le budget proposé par la Banque pour les frais de déplacement est de 104 391 \$ US supérieur aux coûts moyens des trois dernières années (2006-2008) (192 609 \$ US) et le budget 2010 représente une augmentation de 127 000 \$ US par rapport aux montants inscrits au budget pour 2009, bien que ce soit le même montant que les coûts engagés estimatifs pour les déplacements en 2009. La Banque a donné plusieurs raisons pour l'augmentation des frais de déplacement, notamment l'augmentation de l'assistance à des réunions de réseau, deux réunions OORG par année requises pour initier le programme d'élimination des HCFC et dont les frais de déplacement des experts sont remboursés, les déplacements de représentants du gouvernement, par exemple aux ateliers de la Banque pour les agents financiers, et les déplacements du personnel et des employés contractuels assistant aux réunions en rapport avec le Protocole de Montréal.

31. L'augmentation de 100 000 \$ US du budget proposé pour les services contractuels est pour une étude de l'OORG. Il faut prendre note que le Comité exécutif a approuvé dans le passé un financement particulier pour des études que devait entreprendre la Banque, et aussi pour des agences bilatérales et des agences d'exécution. La plus récente étude approuvée a été celle que la Banque présente à la 59^e réunion sur le « Développement d'une stratégie/méthodologie pour la disposition des SAO », qui a été approuvée pour un montant de 250 000 \$ US, plus des frais d'appui de 22 500 \$ US. L'approbation séparée des études comprend aussi des frais d'agence, tandis que l'étude OORG proposée par la Banque n'en comprend pas. Le Comité exécutif peut souhaiter évaluer si des études particulières devraient être approuvées dans le cadre d'un budget de base ou comme des projets d'assistance technique distincts.

Total des coûts administratifs

32. Le total des coûts administratifs devrait rester approximativement le même en 2010 que pour les années précédentes, soit environ 6,1 millions \$ US. La Banque s'attend au même remboursement pour les bureaux de pays et les intermédiaires financiers, tel qu'en fait mention le budget de 2009.

33. Les ressources disponibles prévues pour la Banque mondiale pour les coûts administratifs comprennent à la fois les coûts de base et les frais d'agence, plus tout solde de revenu pour des coûts administratifs non utilisés. Le tableau 5 présente ces renseignements pour les années 2002 à 2010. À l'encontre du PNUD et de l'ONUDI, la Banque mondiale a accès à des frais d'agence lorsqu'ils ont été approuvés. Elle n'a pas à attendre qu'ils soient décaissés dans le cadre du coût d'un projet pour que les frais d'agence soient considérés comme un revenu pour l'agence.

Tableau 5

**ÉVALUATION DE LA DISPONIBILITÉ DES REVENUS POUR LES
COÛTS ADMINISTRATIFS FUTURS DE LA BANQUE MONDIALE (\$ US)**

Banque mondiale	2003*	2004	2005	2006	2007	2008	2009**	2010***
Coûts administratifs approuvés	7 284 915	7 455 510	7 318 868	6 473 153	6 860 290	4 834 395	3 659 711	6 652 510
Coûts administratifs engagés	6 118 162	5 914 544	6 658 371	7 106 215	6 030 398	5 454 473	5 590 591	6 601 466
Solde	1 166 753	1 540 966	660 497	-633 062	829 892	-620 078	-1 930 880	51 044
Solde courant	1 166 753	2 707 719	3 368 216	2 735 154	3 565 046	2 944 968	1 014 088	1 065 132

* Sauf tout solde des années antérieures.

** Comprend les coûts de soutien réels approuvés aux 57^e et 58^e réunions, les frais d'agence demandés ou convenus en date du 7 octobre 2009 sur la base des présentations à la 59^e réunion et les coûts de base demandés.

*** Le PNUD a estimé les frais d'agence pour 2010 sur la base d'un plan d'activités d'environ 4,9 millions \$ US pour 2010 et le Secrétariat a inclus des coûts de base représentant une augmentation de 3 pour cent sur le montant demandé à la 59^e réunion.

34. Le tableau indique que la Banque mondiale avait accumulé un solde de plus de 2,9 millions \$ US en revenus de coûts administratifs que ses coûts administratifs durant la période 2003 à 2008. Toutefois, sur la base des hypothèses pour 2009, la Banque ne pourrait récupérer ses coûts administratifs en 2009 à même le revenu de la même année, mais elle couvrirait ses coûts à même son solde de 2008. En supposant que la Banque mondiale obtiendrait un montant de 4,9 millions \$ US en coûts d'appui d'agence sur la base de son plan d'activités pour 2010, la Banque aurait un solde de plus de 1 million \$ US à la fin de 2010, ce qui couvrirait environ 1/6 des coûts administratifs d'une année.

OBSERVATIONS

35. Le PNUD et l'ONUDI ont demandé une augmentation de 3 pour cent des budgets de base en 2010, par rapport aux montants approuvés pour 2009. La Banque mondiale a demandé une augmentation de 2,3 pour cent.

36. Le PNUD et l'ONUDI ont indiqué que leurs coûts de base dépasseront les budgets demandés et que les revenus générés par les frais d'agence devront donc être utilisés pour couvrir le solde des coûts de base pour l'ONUDI et une subvention du budget de l'organisation pour l'ONUDI. Toutefois, l'analyse des revenus disponibles pour les coûts administratifs révèle que les coûts administratifs du PNUD et de la Banque mondiale seront plus importants en 2009, mais prévoit que les coûts supplémentaires seront couverts à même les soldes reportés. L'ONUDI n'a pas fourni de renseignements pour cette évaluation.

37. L'ONUDI a aussi indiqué qu'elle ne peut détacher du total de ses coûts administratifs les coûts engagés par le personnel dans le cadre du projet. Cela surévalue le montant total des coûts administratifs qui doivent être fournis à partir uniquement des frais d'agence et des coûts de base, parce que cela comprend des coûts en rapport avec le projet sans revenu en rapport avec le projet.

38. Lorsque l'ONUDI a présenté sa demande pour des coûts administratifs, elle a réitéré que « la méthodologie de calcul concernant le modèle de ses coûts administratifs a été élaborée à l'origine aux fins d'une méthodologie de calcul très approximative des besoins en coûts administratifs de soutien du Protocole de Montréal. L'ONUDI n'a jamais eu de système de comptabilité par centre de coûts qui pourrait faciliter l'établissement de rapports sur la base des données réelles sans piste de vérification. » L'ONUDI a aussi réitéré « qu'elle avait indiqué à maintes reprises qu'elle pouvait traiter seulement les coûts de base comme un paiement global faisant partie du remboursement global des coûts d'appui et qu'elle ne serait pas en mesure de préparer des états financiers sur l'utilisation réelle, y compris de toute évidence aucun rapport convenable sur l'usage de la somme forfaitaire. » Il faudrait prendre note que, selon l'ONUDI, la même méthodologie de calcul a été employée depuis l'établissement du financement des coûts de base dans le cadre du Fonds.

39. Les renseignements fournis par l'ONUDI sur ses hypothèses concernant le modèle de ses coûts administratifs suggèrent une méthodologie qui combine les coûts réels et les coûts au pro rata. Le PNUD et la Banque mondiale ont tous deux des hypothèses similaires, mais ils peuvent assurer le suivi de ces coûts parce qu'ils sont séparés dans un fonds en fiducie distinct. La décision 56/41 demande de fournir des données réelles suffisantes afin de pouvoir suivre les différences entre les revenus des coûts administratifs et les coûts engagés ainsi que des renseignements permettant d'établir une distinction entre les activités liées aux projets et les coûts administratifs. L'ONUDI devra peut-être séparer les coûts administratifs en fonds de fiducie distincts afin de se conformer à cette décision. Néanmoins, l'ONUDI ne s'est pas conformée à la décision 56/41 et le Secrétariat n'est donc pas en mesure de recommander son approbation sur la base de cette décision. Le Comité exécutif peut souhaiter examiner ces documents en ce qui a trait à la demande de l'ONUDI pour des coûts de base pour 2010 et par la suite, à la lumière de la décision 56/41.

RECOMMANDATIONS

40. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note du rapport sur les coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2010 tel que présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/18;
- b) Approuver les demandes de financement de base de 1 913 365 \$ US pour le PNUD et de 1 701 466 \$ US pour la Banque mondiale, conformément à la décision 56/41; et
- c) Prendre en considération la demande de 1 913 365 \$ US de l'ONUDI à la lumière de la décision 56/41.

Annexe I

HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MODÈLE DES COÛTS ADMINISTRATIFS DE L'ONUDI

Coûts de base pour le personnel et les employés contractuels

1. Ce chiffre comprend la rémunération, les honoraires des consultants et les dépenses des réunions d'experts du personnel du Service du Protocole de Montréal, qui remplit les fonctions sur les coûts de base.
2. Il faut prendre note qu'en 2008, les coûts sont basés sur les coûts réels, tandis qu'en 2009, les coûts réels sont inclus jusqu'au 30 juillet 2009 avec les projections pour la période d'août à décembre 2009. Les coûts standard du budget ont été utilisés en 2010.

Déplacements

3. Ce poste concerne les frais de déplacement et les dépenses afférentes du personnel du Service du PM-Protocole de Montréal pour les fonctions des coûts de base en rapport avec les déplacements.

Espaces de bureaux

4. Comprend les coûts d'occupation et d'entretien en reflétant la contribution de l'ONUDI aux services de gestion des immeubles et au fonds pour les remplacements et les réparations majeures. Cette méthodologie ne tient compte que du personnel en poste aux Sièges dans le calcul de l'espace par membre du personnel. On présume que cet espace et les frais et charges d'exploitation sont directement reliés au nombre d'employés, et le coût par employé est donc multiplié par le nombre d'employés compris dans le poste Coûts du personnel de base et des employés contractuels tel qu'indiqué ci-dessus.

Équipements et autres coûts

5. Reflète le coût global d'exploitation et le coût de la technologie de l'information. Le total des coûts de ces catégories est divisé par le nombre total de membres du personnel et multiplié par le nombre de membres du personnel inclus dans le poste Coûts du personnel de base.

Services contractuels (firmes)

6. Dans ce segment sont inclus les services contractuels pour le programme d'avancement des carrières et de formation, ainsi que l'impression et la traduction afférentes à la fonctionnalité des coûts de base.

Remboursement des services centraux pour le personnel de base

7. Ce chiffre comprend les coûts d'administration totaux, soit les frais généraux totaux de la gestion et les frais du Secrétariat des organes directeurs. Ces coûts sont divisés par le nombre total de membres du personnel et multipliés par le nombre de membres du personnel inclus au poste Coûts du personnel de base et des employés contractuels décrit ci-dessus. On présume que les coûts d'exploitation totaux sont directement proportionnels au nombre de membres du personnel dans l'organisation.

Remboursement des bureaux de pays et des activités nationales, y compris les frais généraux

8. Comprend les coûts réels/nets estimatifs pour la représentation hors Siège dans les budgets réguliers et les budgets d'exploitation de l'ONUDI. Dix pour cent des coûts totaux sont des estimations des coûts totaux et sont calculés comme des estimations du soutien administratif direct pour des activités du estimatifs Protocole de Montréal.

Coûts d'appui (internes) des agences d'exécution, y compris les frais généraux

9. Comprend les coûts réels /estimatifs de l'administration/gestion de projet (sauf la fonctionnalité des coûts de base) et le soutien direct (par ex., approvisionnement).

10. Nous souhaitons vous informer que vous n'avez pas fourni un tableau similaire à celui qui a été fourni avec un élément séparé projet et administration des coûts de base, parce que, selon le modèle d'affaires de l'ONUDI, il n'est pas possible d'établir une distinction entre ces coûts.

Analyse des écarts budgétaires par rapport à la présentation précédente

11. La plupart des écarts négatifs découlent du fait que le taux de change moyen de 1€=1,45 \$ des Nations Unies en 2008 était inférieur au taux de 1€=1,54 \$ prévu dans la présentation précédente. De même, les chiffres proposés pour 2009 étaient basés sur un taux de change de 1€=1,45 \$, tandis que les estimations actuelles (1€=1,36 \$) sont basées sur le taux de change moyen des Nations Unies pour 2009, où le taux réel de juin 2009 est présumé être le taux applicable pour le reste de l'année.

12. En plus des fluctuations du taux de change indiquées ci-dessus, des postes se sont matérialisés à des niveaux inférieurs ou plus élevés, en raison des besoins des divers programmes. De par la nature de l'exercice, les projections par rapport aux années futures sont susceptibles d'une plus grande marge d'erreur.